

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 1 décembre 2014

Le revenu moyen des Belges s'élevait à 16.651 euros en 2012

- En 2012, le revenu net imposable des Belges atteignait en moyenne 16.651 euros ;
- La Flandre reste la région présentant les revenus les plus élevés et enregistrait également la hausse la plus significative des revenus en 2012 par rapport à l'année précédente ;
- La plus nette progression en cinq ans s'observe en Wallonie ;
- Bruxelles reste la région où les revenus moyens sont les moins élevés ;
- En 2012, la province du Brabant flamand arrivait toujours en tête du classement des revenus moyens par habitant au niveau provincial. Le Brabant wallon et la Flandre orientale lui emboîtaient le pas ;
- Au niveau communal, Sint-Martens-Latem occupait à nouveau la première position des communes présentant le revenu moyen par habitant le plus élevé. Les revenus y étaient supérieurs de 52 % à la moyenne nationale ;
- Le revenu moyen le plus faible se situait à Saint-Josse-ten-Noode, où le revenu par habitant s'élevait à la moitié de la moyenne nationale.

N° d'entreprise : 0314.595.348

Remarques

a) Par « revenu », il faut entendre le revenu net imposable. Ces montants sont calculés sur la base des déclarations à l'impôt des personnes physiques. En ce qui concerne les données utilisées, la période de référence est toujours l'année de revenus 2012, soit l'exercice fiscal 2013.

b) Entre 2011 et 2012, le revenu moyen par habitant a progressé de 3,4 %. Toutefois, cette progression est en partie artificielle dans la mesure où il existe une nouvelle réglementation fiscale concernant les dépenses déductibles. Avant 2012, certaines dépenses déductibles (comme les dons et les dépenses pour la garde d'enfants) étaient déduites du revenu net, réduisant ainsi la base imposable. À la suite de la réforme, ces dépenses déductibles sont considérées comme une réduction d'impôt depuis 2012, élargissant ainsi la base imposable.

1. Les Flamands occupent la tête du classement des revenus ; les Bruxellois ferment la marche

En 2012, le revenu net imposable moyen par habitant s'élevait à 16.651 euros. Il ressort de la ventilation par région que la Flandre détient le revenu par habitant le plus élevé. Fort d'un montant de 17.765 euros, le revenu moyen des Flamands dépasse en effet de 7 % la moyenne nationale. Les habitants de la Région wallonne et de la Région de Bruxelles-Capitale disposent de moyens financiers nettement moindres. Ainsi, le revenu moyen des Wallons se situe 5 % en deçà de la moyenne belge, tandis que les Bruxellois doivent même se contenter de 20 % de moins sur base annuelle.

	2012	2011	2007	Évolution 2012/2011	Évolution 2012/2007
Belgique	16.651 €	16.106 €	14.633 €	+3,4 %	+13,8 %
Région de Bruxelles-Capitale	13.312 €	12.885 €	12.271 €	+3,3 %	+8,5 %
Flandre	17.765 €	17.146 €	15.550 €	+3,6 %	+14,2 %
Wallonie	15.736 €	15.277 €	13.716 €	+3,0 %	+14,7 %

Tableau 1 : revenu moyen par habitant, par région

Les habitants de Wallonie ont vu leur revenu moyen augmenter le plus significativement au cours des dernières années. Par rapport à 2007, le revenu moyen des Wallons a ainsi grimpé de 14,7 %. La Région de Bruxelles-Capitale se situe à l'autre extrémité de l'échelle. Au cours des cinq dernières années, le revenu moyen des Bruxellois n'a progressé que de 8,5 %, tandis que le Belge moyen a vu ses revenus croître de 13,8 % au cours de la même période.

2. Les deux provinces du Brabant s'avèrent les provinces les plus prospères

Province	Revenu moyen par habitant
Province du Brabant flamand	19.639 €
Province du Brabant wallon	19.128 €
Province de Flandre orientale	18.030 €
Province d'Anvers	17.421 €
Province de Flandre occidentale	17.192 €
Province de Limbourg	16.406 €
Province de Namur	16.220 €
Province de Luxembourg	16.133 €
Province de Liège	15.546 €
Province de Hainaut	14.642 €
Région de Bruxelles-Capitale	13.312 €
Moyenne nationale	16.651 €

Tableau 2 : revenu moyen par habitant dans les dix provinces et dans la Région de Bruxelles-Capitale

Tout comme en 2011, la province du Brabant flamand présentait le revenu moyen par habitant le plus élevé en 2012. Ce revenu s'élevait à 19.639 euros par habitant. Le Brabant wallon n'est pas en reste puisque son revenu moyen par habitant dépassait le cap des 19.000 euros, soit 19.128 euros exactement. Forte d'un revenu moyen annuel de 18.030 euros par habitant, la Flandre orientale complète le top 3.

3. Sint-Martens-Latem abrite les revenus les plus élevés ; Saint-Josse-ten-Noode arrive en queue de peloton

Avec un revenu moyen par habitant de 25.375 euros, Sint-Martens-Latem est la commune affichant les revenus les plus élevés. Un habitant de cette commune dispose d'un revenu supérieur de 52,5 % à la moyenne nationale. Keerbergen et De Pinte complètent le top 3, tandis que Lasne, la commune la plus prospère de Wallonie, se classe en huitième position.

Commune	Revenu moyen par habitant	Pourcentage au-dessus de la moyenne
Sint-Martens-Latem	25.375 €	52,5 %
Keerbergen	23.753 €	42,7 %
De Pinte	23.611 €	41,9 %
Oud-Heverlee	23.486 €	41,1 %
Knokke-Heist	23.203 €	39,4 %
Bierbeek	23.033 €	38,4 %
Hove (Anvers)	23.019 €	38,3 %
Lasne	22.890 €	37,6 %
Schilde	22.840 €	37,3 %
Coxyde	22.685 €	36,3 %
Moyenne nationale	16.651 €	-

Tableau 3 : les dix communes disposant du revenu moyen par habitant le plus élevé

À l'autre extrémité de l'échelle figurent principalement des communes bruxelloises. Avec une moyenne de 8.242 euros, Saint-Josse-ten-Noode est la commune belge affichant les revenus les plus faibles. Un habitant moyen de Saint-Josse-ten-Noode dispose d'un revenu qui équivaut à la moitié de la moyenne nationale. La Belgique compte cinq autres communes dont le revenu moyen par habitant se situe au moins 30 % en deçà de la moyenne nationale, à savoir Molenbeek-Saint-Jean, Schaerbeek, Farciennes, Anderlecht et Saint-Gilles. Messines en Flandre occidentale est la commune présentant le revenu moyen le plus bas de Flandre : 12.894 euros.

Commune	Revenu moyen par habitant	Pourcentage en deçà de la moyenne
Saint-Josse-ten-Noode	8.242 €	50,5 %
Molenbeek-Saint-Jean	9.844 €	40,9 %
Schaerbeek	10.907 €	34,5 %
Farciennes	11.174 €	32,9 %
Anderlecht	11.261 €	32,4 %
Saint-Gilles	11.488 €	31,0 %
Bruxelles	11.864 €	28,7 %
Dison	11.930 €	28,4 %
Koekelberg	12.195 €	26,8 %
Colfontaine	12.328 €	26,0 %
Moyenne nationale	16.651 €	-

Tableau 4 : les dix communes présentant le revenu moyen par habitant le plus bas

Direction générale Statistique - Statistics Belgium

North Gate - Boulevard du Roi Albert II, 16 T + 32 (0)2/277.63.47
1000 Bruxelles

statpress@economie.fgov.be
http://statbel.fgov.be

.be

Renseignements complémentaires

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Stephan Moens :

☎ 02/277.63.47

✉ statpress@economie.fgov.be

Mention de la source

Direction générale Statistique – Statistics Belgium

Données chiffrées complémentaires

Ce communiqué de presse n'aborde que quelques aspects des revenus fiscaux. Vous trouverez également d'autres chiffres intéressants, comme la répartition des revenus selon le sexe ou la classe d'âge sur la page : <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/travailvie/fisc/>. Vous y trouverez de [nombreux fichiers téléchargeables](#). Grâce à notre application dynamique, vous pouvez également composer [vos propres tableaux](#).